

# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate



Commission scolaire  
des Grandes-Seigneuries

## LA PÉRIODE D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017 DÉBUTE BIENTÔT

**La Prairie, le 27 janvier 2016** – La Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) désire rappeler aux parents des élèves de son territoire que la période d'inscription dans ses établissements pour l'année scolaire 2016-2017 se tiendra du 8 au 12 février 2016.

### Nouveaux élèves

Les parents des élèves qui fréquenteront pour la première fois, en septembre 2016, une école primaire de la CSDGS doivent se présenter à leur école de secteur, du 8 au 12 février 2016 de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h, afin de remplir un formulaire d'inscription.

Ils doivent également fournir les documents suivants :

<p>Pour les enfants nés au Canada</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'<u>ORIGINAL</u> du certificat de naissance grand format.</li></ul> <p>Pour les enfants nés ailleurs qu'au Canada</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'<u>ORIGINAL</u> du certificat de naissance grand format, traduit s'il y a lieu, ainsi que l'<u>ORIGINAL</u> du ou des documents d'immigration.</li></ul>	<p>Ainsi que ces trois documents :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une preuve de résidence (exemples : compte de taxes, facture d'électricité ou permis de conduire).</li><li>• La carte d'assurance-maladie de l'enfant.</li><li>• Une copie du dernier bulletin, s'il y a lieu.</li></ul>
---	---

Pour être admis au préscolaire 5 ans, les enfants doivent être âgés de 5 ans avant le 1<sup>er</sup> octobre 2016.

Pour être admis à la 1<sup>re</sup> année du primaire, les enfants doivent être âgés de 6 ans avant le 1<sup>er</sup> octobre 2016.

Il est possible de connaître rapidement son école de secteur en visitant le [www.csdgs.qc.ca/geobus](http://www.csdgs.qc.ca/geobus).

### Élèves qui fréquentent actuellement une école de la CSDGS

Les élèves qui fréquentent déjà une école faisant partie de la CSDGS recevront directement à l'école un formulaire d'inscription pour l'année 2016-2017 (les parents n'ont pas à se présenter à l'école).

Tous les détails relatifs à la période d'inscription pour l'année scolaire 2016-2017 sont disponibles sur le site Web de la CSDGS au [www.csdgs.qc.ca/inscription](http://www.csdgs.qc.ca/inscription).

– 30 –

Source : Mylène Godin  
Régisseur, Secteur des communications  
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries  
514 380-8899, poste 3978  
[godin.mylene@csdgs.qc.ca](mailto:godin.mylene@csdgs.qc.ca)